Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 41 (1994)
Heft: 10

Artikel: Contamination à Aigle et Nyon
Autor: Mathey, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-368522

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un exercice d'envergure

Contamination à Aigle et Nyon

rm. Les communes d'Aigle et Nyon ont vécu en même temps un exercice de protection atomique-chimique et sanitaire. «Protection civile» a suivi l'opération nyonnaise.

La chute d'un avion, transportant des flacons et des conteneurs en plomb, sur l'aérodrome de Prangins, constituait le thème de l'exercice.
Une trentaine d'hommes, dont neuf spécialistes AC et huit sanitaires ont œuvré pendant deux jours. Cet exercice répondait à plusieurs objectifs dont celui de tester l'efficacité des services concernés par une augmentation de la radioactivité. Il s'agissait aussi d'exercer la prise d'échantillons et la collaboration entre le SPAC (Service de protection atomique et chimique) et la PCi. Quant au service sanitaire, il devait entraîner les mesures à prendre pour la décontamination, le traitement de personnes blessées contaminées ou irradiées.
L'ensemble de l'exercice était placé sous la houlette du Dr Henri Rollier, chef du Service cantonal de lutte contre les nuisances, avec la collaboration du personnel du SCPCi. Ont été également engagés, les laboratoires du canton et de l'armée, la centrale nationale d'alarme (CENAL), le Service de la santé publique, l'IRA (Institut de radiophysique appliquée).

Pas de spectacle

Bien qu'une mise en scène soigneuse, impliquant un avion, donnait une idée du

Les spécialistes AC balisent le site.

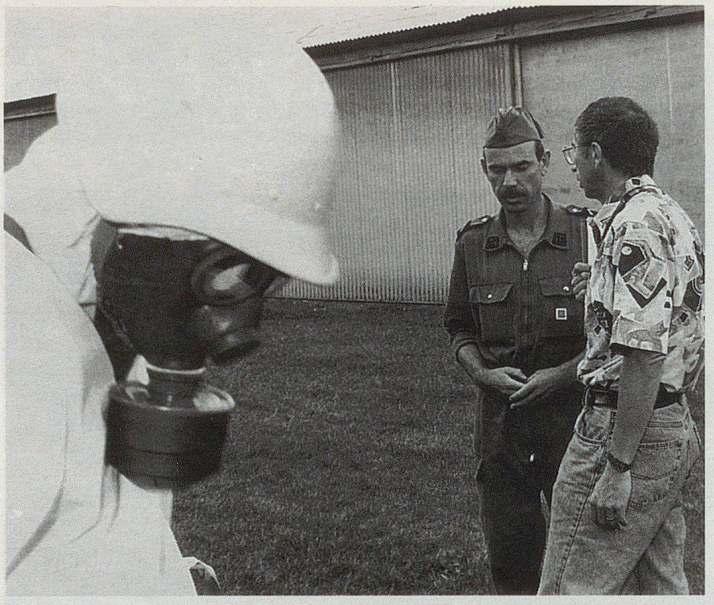

Jacques Berlie, IRA, explique les mesures à prendre.

Un sapeur-pompier «subit» un dépoussiérage.

Un des blessés est extrait de l'avion.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

site, un tel exercice est plutôt «soft» dans son déroulement. Sur place, on a pu remarquer que les gestes (mesures de sécurité, prise d'échantillons, décontamination, bouclage de la zone, etc.) sont plus importants que la rapidité d'exécution. Le soin aux blessés mis à part.
D'ailleurs, la cohabitation entre les hommes du SPAC, en tenue et masque de protection, avec les pompiers et la présence de quelques badauds, pouvait paraître étrange. Un risque de contamination ou d'irradiation n'étant jamais exclu en de pareilles circonstances, un certain nombre de mesures doivent être prises, mais sans hâte excessive. En effet, un tel incident n'a aucune commune mesure avec un accident touchant, par exemple, une centrale nucléaire.

Les arbitres mis à contribution

Pour tester un tel dispositif, il était nécessaire de disposer d'arbitres, chargés de déceler les erreurs ou omissions.
Ceux-ci étaient tous des spécialistes, puisqu'on trouvait Jacques Berlie, de l'IRA, le Dr François Vulliet, responsable sanitaire du plan ORCA, le Dr Pierre Rosset, chirurgien-chef à l'hôpital de Nyon. Le SCPCi avait délégué, quant à lui, Pierre Spahr, directeur de l'exercice, Michel Girod, inspecteur cantonal de l'instruction.
Tous ces arbitres on été mis à rude épreuve. De nombreux points ont été relevés qui serviront à améliorer la gestion de tels événements.
Tous ont relevé l'utilité de ces exercices. L'accident de la Gare de Lausanne n'est sans doute pas étranger à la motivation que l'on a pu relever.

Association des instructeurs romands de protection civile

Assemblée générale et voyage d'étude

A l'occasion de son 20e anniversaire, l'AIRPC, qui regroupe les instructeurs des cantons de Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel, Jura, Tessin et la partie francophone du canton de Berne, a tenu pour la première fois ses assises sur terre tessinoise, plus précisément au centre cantonal de protection civile à Rivera. Cette 20e assemblée générale coïncidait avec un voyage d'étude en Italie.

ALAIN TZAUD

PHOTO: ZVG

Assemblée de l'AIRPC: André Christ ouvre la séance.

Le samedi 11 juin 1994, le président André Christ ouvre la séance. Il salue en particulier la présence de M. le colonel Mombelli, directeur du Service des affaires militaires et de la protection civile du canton du Tessin ainsi que M. Marcel Gaille, vice-directeur de l'Office fédéral de la protection civile. Avec un effectif de 275 membres (181 en activité dans l'instruction, dont 90 professionnels), notre association a pour buts:

- de grouper les instructeurs à titre permanent ou accessoire et de créer entre eux des liens de camaraderie;
- de parfaire leur formation et de développer leurs connaissances.

Dans le cadre de la réforme 95 et afin d'améliorer l'instruction, un nouveau concept a été proposé et accepté lors de cette assemblée. Les principes en sont les suivants:

- Un responsable de l'instruction pris au sein du comité, ou même de l'extérieur, sera chargé, en collaboration avec les cantons, de définir les bases et surtout les besoins en matière d'instruction.
- Le rôle de l'AIRPC n'est pas de s'immiscer dans les tâches des sections d'instruction, tant fédérales que cantonales, mais bien plutôt d'apporter son concours, afin d'améliorer la qualité de l'instruction.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'AIRPC regroupe nos amis tessinois et il était de bon augure de proposer, sur sol tessinois, une nouvelle appellation de l'association.
L'assemblée décide alors que l'appellation «Association des instructeurs romands de la protection civile» sera remplacée dorénavant par: «Association des instructeurs latins de protection civile» (AILPC). L'assemblée procède ensuite à l'élection du représentant du canton du Tessin au comité, en la personne de notre collègue Paolo Bernasconi.
M. Marcel Gaille apporte les salutations d'usage, tout en se félicitant de l'effort fourni par notre association afin de collaborer plus efficacement en matière d'instruction.
Après la clôture de la séance, les membres présents ont pu suivre un exposé de M. Hans-Peter Jaberg, chef de l'instruction du canton du Tessin – que nous remercions au passage – traitant de l'organisation de la PCi tessinoise et du secours en cas de catastrophe. Le canton du Tessin nous prouve que «réforme» est possible.
Pour clore cette rencontre, un orchestre typique tessinois nous gratifia d'un joli intermède musical.

Voyage d'étude en Italie

Après la France et la Suède, le troisième voyage de l'AIRPC a conduit 46 personnes dans le Nord de l'Italie.
Les Vigiles du feu de Gênes et les associations des volontaires de la protection civile de Gênes et de Parme nous ont accueillis afin de nous faire participer à de nombreuses visites et activités.
Les activités proposées furent enrichissantes par la diversité du programme: visites techniques, visites d'entreprises, participation à des démonstrations, visites culturelles, soirées récréatives, réceptions diverses, sans oublier la gastronomie! Chaque membre présent a pu trouver plusieurs sujets à sa convenance.
Les points forts de cette semaine furent sans aucun doute les démonstrations époustouflantes des pompiers de Gênes avec, en prime, le tour du port sur le bateau-pompe et les démonstrations spectaculaires des volontaires de la protection civile; belle leçon d'humilité et d'abnégation pour ces gens qui consacrent bénévolement leurs vacances et leurs loisirs à porter secours, pas seulement en cas de catastrophe, mais également en cas d'accident de toute nature.
Quelle motivation!